



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

MON BILAN PRÉVENTION (MBP)

 **GOUVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité



.....

Mon Bilan Prévention

J'ai rendez-vous avec ma santé !

Pour faire Mon Bilan Prévention à certains âges clés de la vie, c'est simple !
Je prends rendez-vous avec un médecin, un pharmacien, une sage-femme
ou une infirmière pour faire le point sur mes habitudes de vie, bénéficier de conseils
personnalisés et vivre en bonne santé plus longtemps.

Alors, vous aussi poussez la porte d'un professionnel de santé !


Renseignez-vous sur
monbilanprevention.sante.gouv.fr

 l'Assurance
Maladie

 santé
famille
solidarité

 Santé
publique
France

MBP : L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE



- **3 webinaires de présentation du dispositif à destination de l'ensemble des infirmiers libéraux et des sages-femmes de la région PACA**
- **Une présentation lors des CPR et CPL : infirmiers, médecins, pharmaciens et sages-femmes**
- **Des mails et une Newsletter adressés au mois de juillet aux professionnels de santé**
- **Une campagne d'accompagnement des Délégués de l'Assurance Maladie (DAM) Novembre 2024 / Juin 2025**
 - Documents à disposition : affiches, flyers et dépliants et un email post-visite qui reprend les éléments saillants.
- **Le site ameli.fr contient toutes les informations utiles sur ce nouveau dispositif.**
 - Une page dédiée est à disposition des patients mais aussi de chaque catégorie de professionnel de santé
 - Ces pages regroupent l'ensemble des explications et la documentation afférente.
- **Une campagne de communication « grand public »**
 - Communiqué de presse, Spot publicitaire télé + radio + presse spécialisée

MPB : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION PROGRAMMÉE

Des invitations adressées par mail via le compte ameli des patients pour chaque tranche d'âges

18-25 ans	60-65 ans
45-50 ans	70-75 ans

	2024				2025												2026			
	sept	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mars	
70 - 75 ans	X	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
18 - 25 ans			X	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
45 - 50 ans					X	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
60 - 65 ans							X	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o

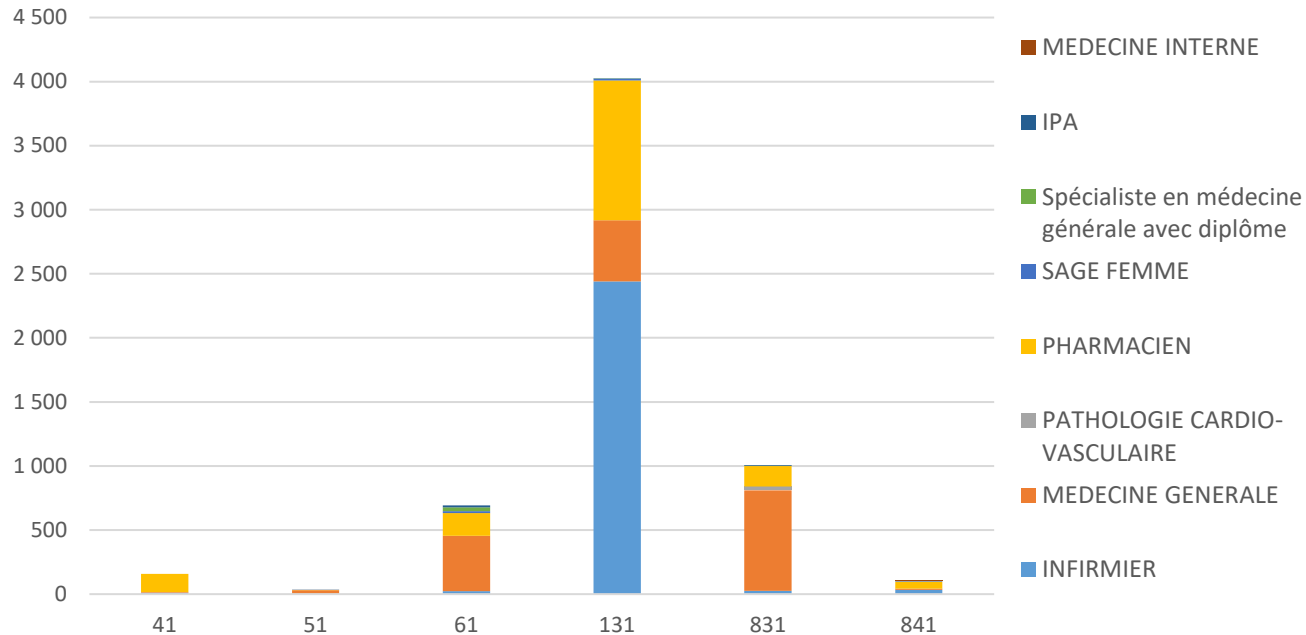
X = première invitation pour toute une tranche d'âge

o = invitation des nouveaux entrants

| = Relance des assurés déjà dans la tranche d'âge l'année précédente + invitation des nouveaux entrants avec exclusion des assurés ayant déjà eu un RDV prévention

SUIVI DU DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF EN RÉGION

Répartition du nombre de bilans réalisés en PACA (données octobre 2024)



De janvier à octobre 2024, **6 022 bilans** ont été réalisés en région PACA :

- 2 561 par les IDE
- 1 627 par les pharmaciens
- 1 800 par les médecins
- 34 ont été réalisés par les SF

A fin octobre 2024, la région PACA est la première région de France en terme de réalisation de « bilan prévention ».

SOMMAIRE

01

LES PRINCIPES DU DISPOSITIF

02

LES SUPPORTS

03

LES MODALITÉS DE FACTURATION

04

VOTRE RÔLE DANS LA PRÉVENTION

05

QUESTIONS / RÉPONSES

06

LES COORDONNÉES UTILES

07

CONCLUSION

01

OBJECTIFS ET PRINCIPES DU DISPOSITIF

LES PRINCIPES DU DISPOSITIF

➤ **Nouveau dispositif dans lequel le patient est acteur de sa santé.**

Pas de formation nécessaire, votre expérience est valorisée :

- *Identification des facteurs de risque*
- *Repérage des maladies pour prise en charge précoce (pathologies chroniques et cancers ...)*
- *Sensibilisation et prévention individualisée*

Un 1er bilan permettant une orientation vers le dispositif adapté et/ou une modification de comportement

**Courriel d'invitation de l'Assurance Maladie pour les Assurés
Le professionnel de santé peut aussi le proposer à ses patients**

**4 tranches d'âges
clefs de la vie :**

18-25 ans 60-65 ans
45-50 ans 70-75 ans

**Un seul bilan par
classe d'âge**

LES ACTEURS ET LA PRISE EN CHARGE

Médecins (toutes spécialités)

Sages-femmes

Pharmaciens

Infirmier(e)s

Tarification

Rémunéré à hauteur de **30 €**
Prise en charge à **100%** par l'AM
Et sans avance de frais



Cumul possible uniquement avec un acte de prévention (vaccin) ou de diagnostic (frottis cervico-utérin) ; consultation ou visite.

LES PROFESSIONNELS ET LE SITE « SANTÉ.FR »



- 1 en se connectant avec sa carte CPS ou e-CPS sur sante.fr/professionnel/connexion ;
- 2 puis en choisissant « Bilan prévention » et en renseignant les informations nécessaires ;
- 3 il apparaîtra dans l'annuaire des professionnels de santé réalisant des bilans de prévention sur le site sante.fr/annuaire-mon-bilan-prevention.

MON BILAN PRÉVENTION : POURQUOI ?

40%

des cancers sont
évitables

80%

des maladies cardiovasculaires
sont **évitables**

La prévention reste aujourd'hui insuffisamment développée en France :

- dépistage des cancers, respect du calendrier vaccinal, d'addictions, activité physique et sédentarité

MBP favorise le repérage de ces facteurs de risque, incitant les patients à devenir acteurs de leur santé, en adaptant leur comportement en conséquence

DÉROULÉ EN 3 ÉTAPES

01



Repérage
des facteurs
de risques
individuels

02



Priorisation
conjointe avec
le patients d'un
ou deux sujets
de prévention

03



Réalisation d'un
« plan
personnalisé de
prévention »
comportant :

- Les objectifs prioritaires construits conjointement
- Les obstacles rencontrés et les actions à mettre en place dans la conduite du changement des habitudes de vie
- Les ressources et intervenants que le patient peut consulter

FICHE D'AIDE AU REPÉRAGE DES RISQUES

Fiche d'aide au repérage des risques entre 18 et 25 ans

A compléter par le professionnel de santé

Situation personnelle

Date du rendez-vous :
Nom et prénom :
Âge : ans
Genre : Homme Femme Ne souhaite pas répondre
Activité actuelle :
Antécédents médicaux/d'hospitalisation : Oui Non
Si oui, lesquels :

Situation de handicap : Inscrit à la MDPH
Pression artérielle :/..... mmHg
Taille : m Poids : kg
Médecin traitant : Oui Non
Si pas de médecin traitant, signaler, avec l'accord du patient, la situation à la CPAM
Antécédents familiaux : Oui Non
Si oui, lesquels :

Environnement social et familial

Nombre d'enfant(s) :
Le patient est dans une situation de :
 Étudiant En emploi En recherche d'emploi Rôle d'aidant Vit chez ses parents Vit seul(e)

État de santé actuel

Si le patient suit un traitement

Lesquels :

- Médicament ou association contre-indiquée
- Polymédication

Contraception :

- Hormonal Par stérilet Par méthode barrière
- Par méthode naturelle
- Autre :

Si douleurs intenses au bas ventre lors de la période de règle :

- Pas d'explorations complémentaires réalisées
- Des explorations complémentaires ont déjà été réalisées

Si variation de poids :

- Gain Perte : de kg en mois

Activité physique et sédentarité

- Activité physique insuffisante Sédentarité
- Temps d'écran important
- Autre :

Santé sexuelle

- Exposition aux IST, troubles sexuels
- Contraception inadaptée, infertilité
- Autre :

Santé mentale

Résultat au test Score PHQ4 :

Résultat au test Échelle HAD :

- Idées suicidales
- Antécédents de troubles anxio-dépressifs
- Antécédent de passage à l'acte
- Sommeil insuffisant et/ou de mauvaise qualité
- Autres (TCA, Stress post-traumatique, etc.)

Si suspicion de troubles du comportement alimentaire, demander :

- Vous arrive-t-il de vous faire vomir ?
- Vous inquiétez-vous d'avoir perdu le contrôle de ce que vous mangez ?
- Pensez-vous que vous êtes gros(se) alors que d'autres vous trouvent trop mince ?
- Diriez-vous que la nourriture domine votre vie ?

Le patient dispose-t-il ?

- D'un suivi ophtalmologique : Oui Non
- D'un suivi dentaire : Oui Non
- D'un suivi gynécologique : Oui Non

Alimentation

- Alimentation trop : Grasse Sucrée Salée
- Consommation de fruits et légumes insuffisante
- Autre :

Violences physiques, sexuelles ou psychiques

- Harcèlement, discrimination
- Violences en cours ou passées
- Autre :

Parcours de santé, vaccinations et dépistages

- Vaccinations et rappels de vaccination recommandés à réaliser :
- Vaccin(s) réalisé(s) lors du bilan :
- Prescription remise si vaccin(s) non réalisé(s) lors du Bilan Prévention. Lesquels :
- Dépistage VIH/IST à effectuer
- Prescription remise pour le dépistage VIH/IST lors du Bilan Prévention
- Indication à la mise en place d'une PrEP VIH

Santé et environnement

- Habitat non aéré, moisissures, acariens
- Exposition à des polluants/produits chimiques dans un cadre professionnel

Pour les personnes domiciliées aux Antilles françaises :

- Informations transmises sur le risque lié à l'exposition au chlordécone et sur les mesures de prévention

Commentaires du professionnel de santé

.....
.....

Pratiques addictives et usages à risque

- Tabac, vapotage :
Résultat test de Fagerstrom simplifié (HAS) :
- Alcool Binge drinking
Résultat questionnaire FACE ou AUDIT (HAS) :
- Cannabis
Résultat questionnaire CAST :
- Autre drogues :
- Protoxyde d'azote/gaz hilarant
- Jeux d'argent :
- Médicament :

Explorations complémentaires souhaitables :

- Dépistage du cancer du col de l'utérus
- Dépistage du cancer du sein chez un patient à risque élevé/très élevé
- Dépistage du cancer colorectal chez un patient à risque élevé/très élevé
- Suivi du diabète
- Recherche diagnostique d'endométriose
- Recherche de trouble du comportement alimentaire
- Bilan biologique, précisez :
- Autres :

- Exposition au bruit
- Autre :

DÉCISION PARTAGÉE

Thématique(s) priorisée(s) pour l'intervention brève (1 ou 2)

1

2



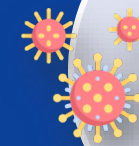
Aborder les habitudes de vies

(alimentation, activité physique, sommeil, tabac...)



Faire le point sur les dépistages

(cancers, IST...) et rappels de vaccination



Identifier des facteurs de risque de maladies chroniques

(diabète...)

THÉMATIQUES PAR TRANCHES D'ÂGES DU BILAN DE PRÉVENTION

THÉMATIQUES	18-25 ans	45-50 ans	60-65 ans	70-75 ans
Maladies chroniques (diabète, MCV...)	●	●	●	●
Problèmes d'addictions (tabac, alcool...)	●	●	●	●
Santé sexuelle	●	●	●	●
Sommeil	●	●	●	●
Santé mentale	●	●	●	▨
Actions de dépistage (IST, cancers...)	●	●	●	●
Pratique d'une activité physique adaptée	▨	▨	●	●
Maintien à domicile	▨	▨	▨	●

Recommandations du Haut conseil de santé publique

Un seul Bilan par classe d'âge

02

LES SUPPORTS DISPONIBLES

LES SUPPORTS A VOTRE DISPOSITION

Livret de présentation

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fiches thématiques



Téléchargeables sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) :

- un livret de présentation
- 16 fiches thématiques
- des auto-questionnaires par âge
- des fiches d'aide au repérage
- plan personnalisé de prévention
- le replay de présentation du dispositif.

**Modules de remise à niveau des connaissances
sur la plateforme :**

formation.bilan-prevention.ehesp.fr

LES PATIENTS ET LEUR BILAN PRÉVENTION ?

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

Mon Bilan Prévention

18-25 ans

Prendre soin de soi est important

C'est pourquoi entre 18 et 25 ans, il est recommandé de faire le point sur sa santé avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme ou pharmacien). Ce Bilan Prévention, recommandé, est totalement pris en charge par l'assurance maladie.

Répondez dès à présent au questionnaire ci-dessous afin de préparer votre Bilan Prévention. Vous n'êtes pas obligé(e) de répondre à toutes les questions ci-dessous, certaines pourront être abordées directement avec le professionnel de santé si vous le souhaitez.

Situation personnelle, environnement social et familial

Q1 - Vous êtes :

- Une femme Un homme
 Aucune

Q2 - Vous êtes :

- En études En emploi
 À la recherche d'un emploi
 En cumul étude-emploi
 Autre

Q3 - Vous habitez :

- Seul(e) Chez vos parents
 En couple
 Avec d'autres personnes (amis, colocataires, ...)

Q4 - Avez-vous un ou plusieurs enfants ?

- Oui Non

Q5 - Si oui, êtes-vous seul(e) pour l'élever ou les élever ?

- Oui Non

Q6 - Envisagez-vous d'avoir un enfant dans les 5 prochaines années ?

- Oui Non Je ne sais pas

Q7 - Assumez-vous un rôle d'aïdant, c'est-à-dire aidez-vous une personne (adolescente ou adulte) de manière régulière et fréquente, en raison de son âge, de la maladie ou d'une situation de handicap ?

- Oui Non

Q8 - En cas de besoin, pouvez-vous compter sur une personne de votre entourage ?

- Oui Non

Q9 - Jugez-vous vos conditions de vie, de travail ou d'étude difficiles/pénibles ?

- Oui Non

Vos antécédents personnels et familiaux

Q10 - Avez-vous ou avez-vous eu une de ces maladies ?

- Diabète
 Maladie congénitale
 Allergie(s)
 Cancers
 Maladies respiratoires (asthme...)
 Dépression et/ou troubles anxieux et/ou troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie...)
 Autre(s) maladie(s) :
 Aucune

Q11 - Avez-vous déjà été hospitalisé(e) ?

- Oui Non

Q12 - À quand remonte votre dernière prise de sang et/ou une analyse d'urine ?

- Moins de 6 mois Plus de 6 mois
 Jamais réalisée

Merci d'en rapporter les résultats, si possible, lors de votre Bilan Prévention

Q13 - Des personnes de votre famille proche (mère, père, sœur ou frère) sont ou ont été atteintes de maladies connues ?

Exemple: diabète, hypertension artérielle, cancer, infarctus, mort subite, hypercholestérolémie familiale, ...

- Oui Non Je ne sais pas

Chaque patient est invité à remplir un auto-questionnaire

➤ **Mon espace santé** (dans documents utiles)

Prise de rendez-vous avec un professionnel de santé effecteur.
Avec si possible, informations de vaccination,
Derniers résultats d'analyses (sanguines, urinaires...) et dépistage.

santé.fr

Annuaire Complémentaire des Ressources
sur le site sante.fr :
Vaccination, Santé Mentale, Addictologie, Dépistage...



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

PLAN PERSONNALISÉ DE PRÉVENTION

.....
Mon Bilan Prévention

18-25 ans

Plan Personnalisé de Prévention

Rédaction partagée (par la personne et le professionnel de santé), à l'issue de l'intervention brève.

Mes priorités en santé¹

Freins rencontrés

Conseils, modalités pratiques²

Ressources et intervenants

Modalités de suivi

Si le professionnel effecteur n'est pas le médecin traitant ?

le PPP et la fiche repérage des risques doivent être transmis à son MT pour le suivi :

- par messagerie sécurisée,
- par le Dossier Médical Partagé
- ou directement par le patient

Parcours coordonné par le médecin traitant

Objectif :

Inciter les patients à **devenir acteurs de leur santé** en adaptant leur comportement.





l'Assurance Maladie

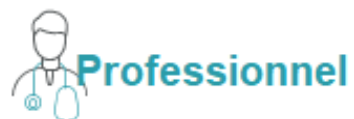
Agir ensemble, protéger chacun

POUR ALLER PLUS LOIN...

MBP : LE LIEN AVEC MON ESPACE SANTE

Avec l'arrivée de Mon espace santé

- Tous les usagers qui ne se sont **pas opposés** à la création de Mon espace santé se verront **créer un dossier médical** et une **messagerie de santé dans Mon espace santé**
- les usagers qui disposaient déjà d'un DMP retrouveront toutes leurs données dans Mon espace santé.



Dossier
médical



Messagerie
de santé



<https://www.monespacesante.fr/>

Côté professionnels, **vous n'interagissez pas directement avec le service Mon espace santé** mais :

- À travers vos logiciels métier et/ou webdmp.fr partage de documents de santé ;
- À travers votre Messagerie Sécurisée de Santé pour les échanges par messagerie avec vos patients.

Dans le cadre du Ségur, des travaux ont été menés pour favoriser le développement **de solutions pratiques pour les professionnels.**



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

FOCUS SUR LE DOSSIER MÉDICAL



Le dossier médical est composé **des documents** qui s'appuie sur l'actuel DMP et le **profil médical**

Les documents

- L'objectif principal de la page Documents est de **stocker les documents** issus d'examens médicaux afin de permettre **un meilleur suivi de la santé de l'utilisateur/patient**.
- L'ajout des documents peut être fait par **les professionnels de santé et les patients**.
- Les patients peuvent ensuite visualiser et télécharger les documents ainsi que **modifier** ou **supprimer** les documents qu'ils ont ajoutés eux-mêmes.

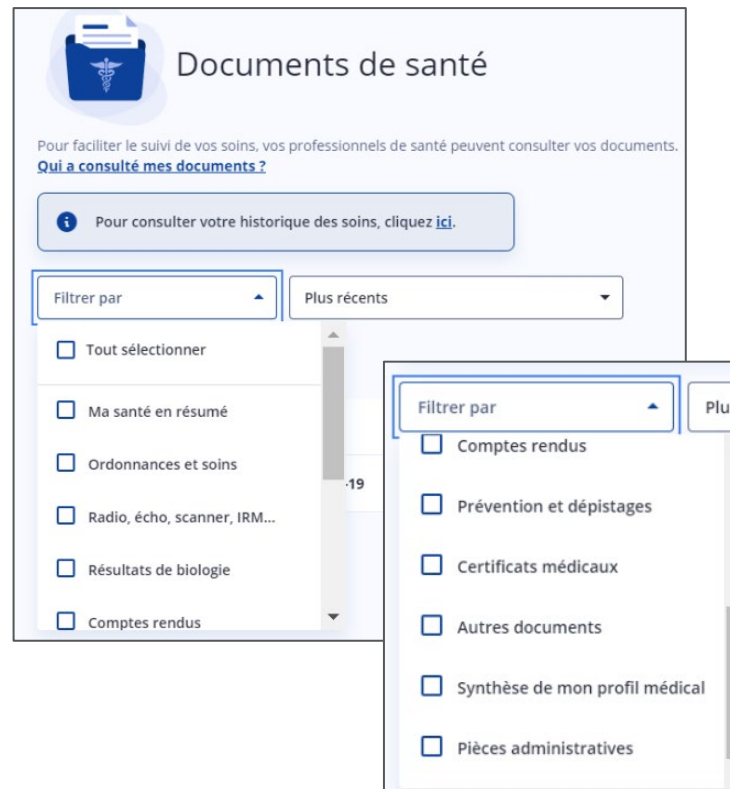
Le profil médical

- Le profil médical de Mon espace santé permet à l'utilisateur/patient de **prendre en main sa santé** en ajoutant des éléments sur sa situation médicale. Le patient peut **alimenter la rubrique document** avec la synthèse du profil médical ou **l'envoyer via sa messagerie de santé** afin de la communiquer aux professionnels ou établissements de santé qui la souhaitent.
- **Le profil médical est composé de 12 catégories** : Maladies et sujets de santé, Traitements, Allergies, Vaccinations, Mesures, Antécédents Familiaux, Hospitalisations et chirurgies, Entourage et Volontés (Volontés et droits du patient, Directives anticipées, Entourage), Historique des soins, Habitudes de vies, Professionnels de santé, Pièces administratives.

RUBRIQUES MON ESPACE SANTÉ (CÔTÉ USAGERS)



Mon espace santé, 10 rubriques dans
« Documents de santé »



Focus sur le profil
médical, composé
de 12 catégories :

- Maladies et sujets de santé
- Traitements
- Hospitalisations et chirurgies
- Entourage et volontés
- Antécédents familiaux
- Allergies
- Vaccinations
- Historiques des soins
- Habitudes de vies
- Mesures
- Professionnels de santé
- Pièces administratives

03

MODALITÉS DE FACTURATION

PRISE EN CHARGE ET MODALITÉS DE FACTURATION DU BILAN DE PRÉVENTION POUR LES INFIRMIERS LIBÉRAUX



100% par
l'assurance
maladie
Sans avance
des frais

**Code
acte
« RDI »**

30 €

NB : Le bilan de prévention peut-être facturé une seule fois par personne et par tranche d'âge

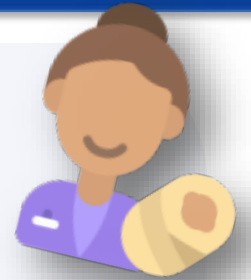
Cumul possible uniquement avec un acte de prévention (vaccin) ou de diagnostic (frottis cervico-utérin)

PRISE EN CHARGE ET MODALITÉS DE FACTURATION DU BILAN DE PRÉVENTION POUR **LES SAGES-FEMMES**

100% par
l'assurance
maladie
Sans avance
des frais

**Code
acte
« RDV »**

30 €



NB : Le bilan de prévention peut-être facturé une seule fois par personne et par tranche d'âge

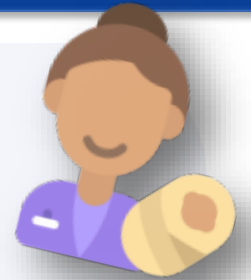
Cumul possible uniquement avec un acte de prévention (vaccin) ou de diagnostic (frottis cervico-utérin)

PRISE EN CHARGE ET MODALITÉS DE FACTURATION DU BILAN DE PRÉVENTION POUR **LES PHARMACIENS**

100% par
l'assurance
maladie
Sans avance
des frais

Code
acte
« **RDP** »

30 €



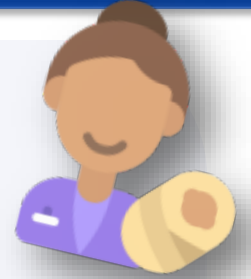
NB : Le bilan de prévention peut-être facturé une seule fois par personne et par tranche d'âge

PRISE EN CHARGE ET MODALITÉS DE FACTURATION DU BILAN DE PRÉVENTION POUR **LES MEDECINS**

100% par
l'assurance
maladie
Sans avance
des frais

**Code
acte
« RDV »**

30 €



NB : Le bilan de prévention peut-être facturé une seule fois par personne et par tranche d'âge

Cumul possible uniquement avec un acte de consultation avec examens cliniques ou visite à domicile

04

VOTRE RÔLE DANS LA PRÉVENTION

LA PRÉVENTION ET LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

CANCER DU SEIN



Femmes âgées de 50 à 74 ans
=> mammographie

CANCER COLORECTAL



50 ans à 74 ans
=> kit de dépistage



CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Dépistage femmes
âgées de 25 à 65 ans
=> frottis

Vaccination contre les HPV
chez les jeunes gens âgés
de 11 à 14 ans



06

COORDONNÉES UTILES

Votre CPAM

Votre DAM de secteur

Votre DNS de secteur

AMELI PRO : contacter
l'assurance maladie par e-mail

amelipro

3608

Service gratuit
+ prix appel

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !